



CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale



Rôle et responsabilités des élus dans un contexte en mouvement

> Réunion l' élu employeur : une actualité RH forte dans un contexte en mouvement : 10 juin 2016

Centre de Gestion
Eleusis 2



1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex



Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr

Un contexte en mouvement...

- **Des territoires en construction**

1 ^{er} janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017
30 EPCI 2 Communautés d'agglomération Population moyenne de 20 533 hbts	8 EPCI ou Communauté d'agglomération Population moyenne de 73 329hbts

- **Des partages ou prises de compétences à organiser**
- **Des coopérations à construire**
- **Des budgets contraints à piloter**
- **Des évolutions technologiques à consolider/ à préparer**
- ...

Qui interroge ...

- **Les agents / les encadrants :**
 - Une possible perte de repères lié aux changements permanents
 - Des questions sur le devenir de leurs métiers
 - Quelle évolution du métier de « secrétaire de mairie »?
 - Vers une tendance à la spécialisation au sein des intercos ?
 - Des attentes / exigences nouvelles pour les encadrants
 - Un climat d'opportunité/de frustration
 - ...
- **Les élus :**
 - Des sollicitations très nombreuses
 - Des choix à opérer
 - Un possible tiraillement entre les projets structurants et stratégiques, et la gestion quotidienne de la collectivité
 - ...

Un impératif de communication

- **Une communication porteuse de sens**
 - Permettre aux agents de comprendre les enjeux
 - Favoriser l'adhésion
- **Des messages concordants et ciblés**
 - Harmoniser le discours politique veiller à la diffusion de messages communs par les élus
 - S'appuyer sur les encadrants vecteurs de communication auprès des agents.
 - Adapter les messages aux publics
- **Une communication continue**
 - Annoncer le calendrier du projet annoncé incluant les temps de communication
 - Communiquer même en l'absence d'éléments : dire quand il n'y a rien à dire
 - Gérer les rumeurs, les messages contradictoires ou parasites : communiquer en direct, rétablir la communication
 - Rappeler le caractère provisoire de certaines mesures liées aux étapes de construction

Penser sa stratégie de communication

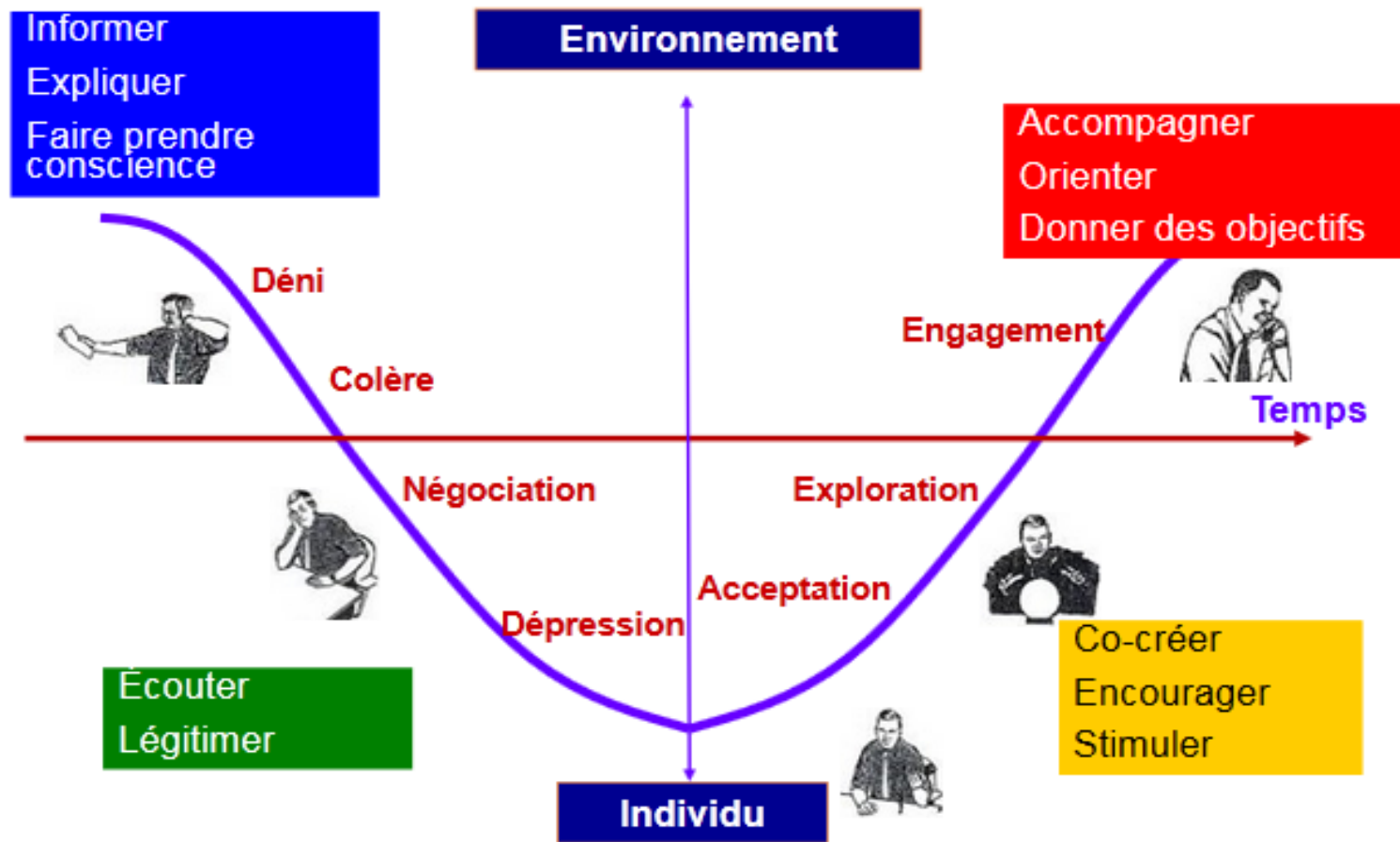
- **Alterner l'information descendante et les temps d'échanges**
 - Information descendante : communiquer les points d'avancée, de retard, les décisions prises
 - Temps d'échange : permettre l'écoute, la construction, la remontée d'information, le ressenti des agents
- **S'appuyer sur les pratiques et outils existants**
 - Réunions d'équipes
 - Mot avec bulletin de salaire
 - Sites intranet
 - Temps informels....

Rôle des élus dans la dynamique de changement

- **Tout changement non accompagné pourra être facteur de blocage :**
 - Chaque agent en situation de travail aspire à une stabilité (collègues, missions, environnement, cadre général...)
 - Chaque personne peut voir un intérêt différent dans le changement et adopter une stratégie personnelle
 - Dans un changement imposé, subit, les acteurs peuvent faire preuve d'une plus grande résistance
- ➔ **importance de construire un cadre propice au changement**
 - En préparant , expliquant, associant
 - En créant une dynamique collective pour éviter les stratégies individuelles
- **Toutes les organisations connaissent des changements, une mauvaise expérience peut laisser des traces importantes**

Comprendre le mécanisme du changement pour l'accompagner

29



Importance du binôme élu / encadrant



Une fonctionnement du binôme qui influence :

L'avancée / la réussite des projets

Le bien vivre ensemble

Importance du binôme élus / encadrant

- **Un binôme qui détient la vision globale favorisant le pilotage générale**
 - Le Maire / Président par le biais des élus
 - Le DGS / SdM par le biais des équipes
 - ➔ un binôme permettant de coordonner la vision technique et la vision politique
- **Condition de réussite du binôme**
 - Une confiance et une écoute mutuelle
 - Un respect du rôle de chacun
 - Elus : donnent les orientations
 - DGS / SdM : apportent les conseils techniques et juridiques et mettent place l'organisation adaptée pour leur mise en œuvre
 - Un discours commun

Des rôles élus encadrants en évolution

- **Continuer à communiquer sur les projets en cours et à venir**
 - Faciliter les échanges entre les acteurs
- **Construire des organisations souples**
 - Evaluer et faire évoluer l'organisation
 - Adapter les chaînes hiérarchiques (verticalité/transversalité)
 - Développer l'encadrement de proximité
- **Adapter les modes de management**
 - Favoriser l'implication et la participation
 - Encourager la confiance et la reconnaissance
 - ➔ Former et accompagner les encadrants



 **Le Centre de Gestion,
à la disposition des élus
et des territoires.**

Centre de Gestion
Eleusis 2



1, rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin Cedex



Tél. 02 96 58 64 00
Site : www.cdg22.fr